29 janvier 2008 **08.302**

Question Philippe Gnaegi

Hôpitaux reconnus

A l'heure où la législation fédérale introduit une concurrence entre les hôpitaux afin de stimuler la pression sur les prix, le canton de Neuchâtel envisage-t-il réellement d'interdire toute concurrence sur son sol en retirant de la liste des hôpitaux reconnus tous les hôpitaux qui pourraient faire de la concurrence à Hôpital neuchâtelois au niveau de l'assurance de base (mesure qui nous semble anticonstitutionnelle)?